



Urgence PLF : Le Président doit ressusciter ses propres taxes solidaires

Paris, 30 septembre 2025 – En amont de l'annonce du prochain Projet de Loi de Finances 2026, 14 ONG rappellent le Président de la République, Emmanuel Macron, à son engagement de réaffecter les taxes de solidarité internationale, taxes dont il fait la promotion active à l'international. C'est une question de cohérence, de respect de la parole présidentielle, et surtout de vies humaines.

DES TAXES SOLIDAIRES DÉTRICOTÉES

Le Président de la République promet à l'international la mise en place d'un système plus efficace et plus juste de financement de la riposte mondiale contre les grands déséquilibres mondiaux (crises humanitaires, sanitaires et climatiques, lutte contre les inégalités et la pauvreté). Il promet en particulier les taxes de solidarité internationale, dont celle sur les billets d'avion et celle sur les transactions financières.

Or, le ministère des Finances a obtenu le détricotage de ces taxes solidaires, qui financent pourtant l'aide à des millions de personnes et rendent le monde plus sûr face aux catastrophes. Bercy est parvenu à ce que ces taxes ne soient plus affectées à la lutte contre la pauvreté, les pandémies et le changement climatique, mais qu'elles soient simplement récupérées pour réduire le dérapage des finances publiques.

UN ENGAGEMENT PRÉSIDENTIEL

Le Président de la République s'est prononcé contre ce détricotage, et a promis publiquement le 20 juin 2024 (1) que l'affectation de ces taxes serait rétablie au plus vite. Les ONG rappellent le Président et le Premier Ministre à cet engagement solennel.

C'est un enjeu de crédibilité de la France à l'international : notre pays promet ce système auprès des autres pays comme une solution urgente pour parvenir enfin à financer la lutte contre les catastrophes pandémiques, humanitaires et climatiques et contre les inégalités mondiales. En faisant le contraire au même moment au niveau national, la France se ridiculise.

Or, la nomination de M. Lecornu devrait permettre à la France de remettre en cohérence sa parole extérieure et son action intérieure, du fait même du profond alignement du Premier Ministre avec le Président de la République.

UNE NÉCESSITÉ POUR SAUVER DES VIES HUMAINES

Au-delà de la crédibilité de la France, l'urgence de réinstaurer ces taxes solidaires tient à leur impact : elles sauvent des vies, en temps réel.

En effet, les taxes de solidarité internationale financent l'aide aux pays à faible revenu pour les médicaments contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'accès des enfants à l'éducation ainsi que l'adaptation au changement climatique (protection en cas d'ouragans, de déluges, de sécheresses, d'incendies de masse, etc). À l'heure où la plupart des pays coupent dans les budgets d'aide aux pays à faible revenu, ces taxes constituent le seul filet de sécurité pour des millions de personnes qui en dépendent. C'est d'ailleurs précisément l'argument utilisé par le Président de la République quand il les promeut à l'international : la nécessité de surélever certaines dépenses critiques face aux aléas des débats budgétaires annuels des différents pays.

(1) Déclaration du PR promettant la réaffectation des taxes solidaires, le 20 juin 2024 : "Fier de préserver un outil comme le Fonds de solidarité pour le développement et le lien si symbolique entre les prélèvements sur les flux de la mondialisation, comme les billets d'avion et les transactions financières, et le financement de la solidarité internationale. Je veux ici dire que ce lien sera préservé envers et contre tout". Voir <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2024/06/20/forum-mondial-pour-la-souverainete-et-linnovation-vaccinales>

Contacts presse : Anaïs Magliocco, anaïs.magliocco@one.org - +33 6 76 60 71 33 / Sophie Baillon, sophiebaillon@friendseurope.org - +33 6 27 38 16 53

NOTES AUX RÉDACTIONS

Des taxes pour financer la solidarité internationale

- Les taxes solidaires – taxe sur les transactions financières (TTF) et taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA) – sont un véhicule essentiel du financement de la solidarité internationale. Jusqu'en 2025, une partie des recettes de la TSBA et 25% de celles de la TTF étaient directement alloués à l'aide publique au développement (APD), via le Fonds de solidarité pour le développement (FSD). Cette affectation directe a été supprimée dans le budget 2025, faisant peser une menace importante sur le financement de l'APD, en plus de remettre en question leur objectif premier de soutenir la solidarité internationale.
- Mise en place en 2006 par le Président Jacques Chirac, la TSBA a pour but de financer la santé publique dans les pays en développement. De son côté, la TTF, créée en 2012 par le Président Nicolas Sarkozy, lutte contre les inégalités dans le monde et finance le développement des pays qui en ont le plus besoin. Depuis leur création, ces deux taxes ont permis de financer la solidarité internationale à hauteur de près de 9 milliards d'euros.
- Pour plus d'informations sur les taxes solidaires, plusieurs ONG ont travaillé sur le sujet :
 - Analyse de ONE : <https://www.one.org/fr/actualites/taxes-solidaires-un-heritage-humaniste/>
 - Rapport en ligne des Amis du Fonds Mondial Europe : <https://friendseurope.org/2025/06/26/taxes-solidaires/>
<https://x.com/coordinationsud/status/1862536446524973067>